

Croix de gloire

En regardant les vitraux de notre église, nous pouvons observer une belle cohérence : dans le chœur, deux vitraux nous parlent de l'incarnation : celui de la Nativité, et, en face, celui de la Vierge enfant, aux pieds de Ste Anne.

Puis, à partir de là, deux vitraux de la nef sont dédiés aux parents de Jésus : Marie et Joseph ouvrent ainsi la galerie de saints, témoins et bâtisseurs de l'histoire du salut : St Grégoire le Grand, Ste Jeanne de Chantal, St Vincent de Paul, Ste Cécile et St Maurice d'un côté, et St Charles Borromée, Ste Marie Madeleine, St Antoine, Ste Élisabeth, St Louis de Gonzague de l'autre ; et en face du chœur, la rosace, avec les armoiries de St François de Sales.

Tous ces vitraux sont historiés, tous sauf un seul : le vitrail central du chœur. A cet endroit central, les édificateurs de notre église ont décidé de se taire, et de laisser uniquement parler les symboles et la lumière : c'est le vitrail de la Résurrection, constitué de 33 croix formées de feuilles de chêne, symbole de force et de majesté. Ainsi, le Christ ressuscité disparaît devant nos yeux ; comme à Emmaüs, sa présence visible n'est plus nécessaire dès qu'il a été reconnu ; il resplendit dans sa gloire, il est vivant.

L'installation d'une Croix de gloire correspond à cela : entièrement couverte de feuilles d'or, et placée devant le vitrail de la résurrection, cette croix sans le corps du Christ, est signe, au-delà de sa vie historique, de sa présence invisible et glorieuse dans le cœur de chacun, et au cœur du monde.